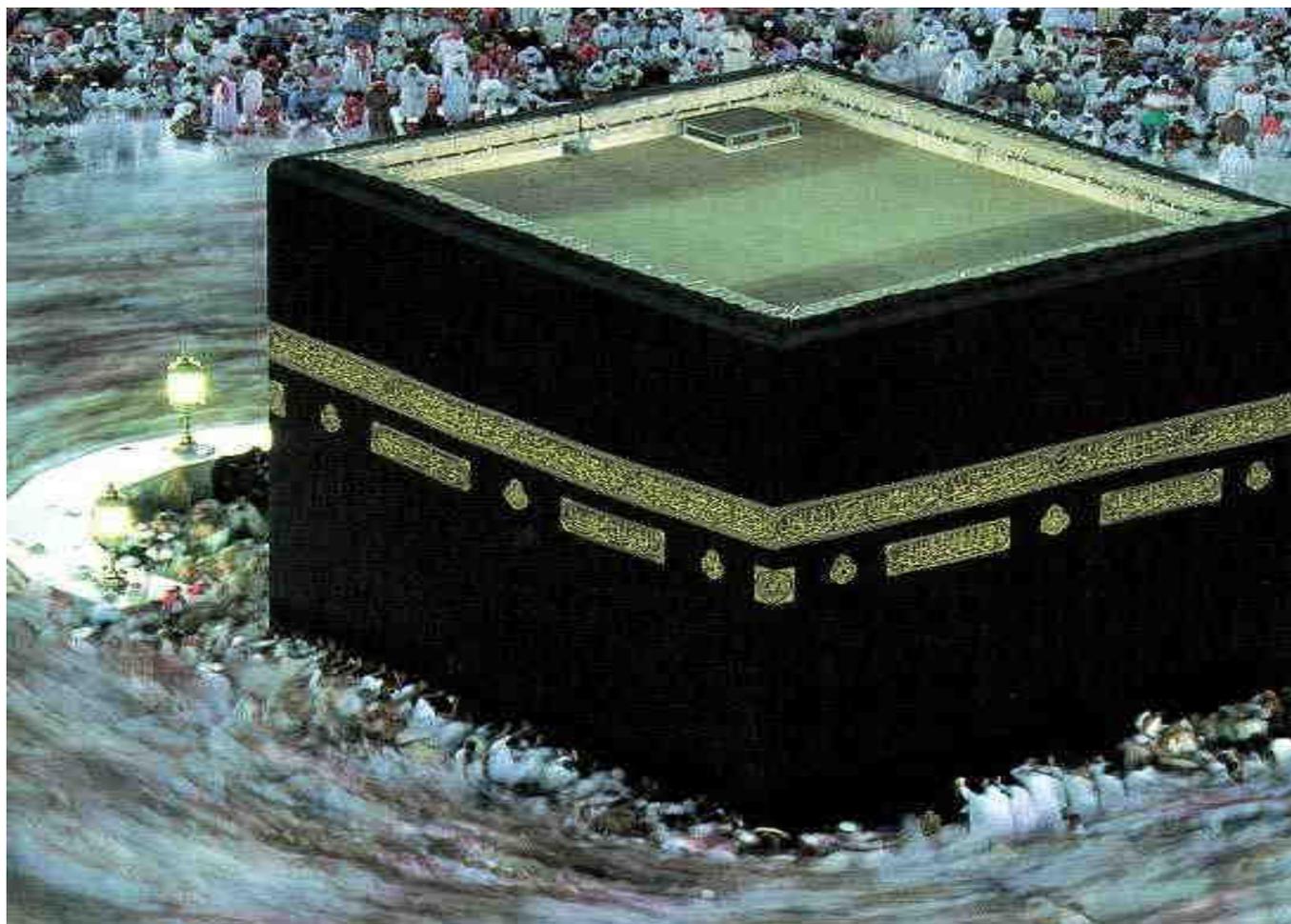


ISLAM ÉLÉMENTAIRE POUR ENFANTS ET ADULTES



PAR

MUNIR AHMAD AZIM

HAZRAT AMIR'OUL MOMENEEN MUHYI-UD-DIN

JAMAAT UL SAHIH AL ISLAM INTERNATIONAL

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Préface

Dar-ul-Ilm Madrassa
Jamaat Ul Sahih Al Islam

Dar-ul-Ilm Madrassa du Jamaat Ul Sahih Al Islam aide à développer toutes les ressources que Dieu a mise chez les enfants de L'ISLAM ~ la Jamaat Ul Sahih Al Islam ~ afin qu'ils deviennent de bons serviteurs d'Allah et de l'Islam. A cet effet, on a préparé le programme suivant dans le Madrassa : -

1. *Duaïn* (Supplications)
2. *Yassanal Quran* – Le Saint Coran
3. *Kalima*
4. La Prière (*Salaat*)
5. L'Accomplissement de la *Salaat*.
6. *Roza* – Le Jeûne Islamique
7. *Zakaat* – La Taxe Islamique
8. *Hajj* – Le Pèlerinage (A la Mecque)
9. *Mohammad* (s.a.w) – Le Saint Prophète de L'Islam
10. Le calendrier Islamique.
11. La *Sunnah* et Le *Hadice*
12. *Ahmad* (a.s) – Le Messie Promis

A la demande de nos frères et sœurs se trouvant dans d'autres pays et qui ont accepté le Muhyi-ud-Din de cette époque et la Jamaat Ul Sahih Al Islam, nous avons décidé de publier des livres en plusieurs volumes à l'intention de tous les enfants de L'ISLAM du monde entier. Ceci est un premier livret pour les gens qui ne connaissent pas lire la langue arabe. Cet ouvrage a été préparé en français et avec les translittérations arabes requises et leurs traductions respectives. Après cette demande, j'ai eu l'occasion de prier beaucoup dans le 'Baït-ul-Zikr' et Allah a exaucé ma prière. Après l'acceptation de doah et avec l'instruction de mon Rab, Insha-Allah, je travaillerai beaucoup pour l'éducation de nos enfants et nos aînés à travers le monde, *Amin*.

Que Dieu accepte nos humbles efforts pour propager Sa religion ! Ameen !

Hazrat Amir'oul Momeneen Muhyi-ud-Din,
Munir Ahmad Azim

Le 1^{er} Avril 2008

DUAIN (SUPPLICATIONS)

1. Quand on est invité à manger chez quelqu'un on lit ce duah (prière) suivant :

Allahoumma at-im man atamanî waski man sakâni

O Allah nourris celui qui m'a nourri, et donne à boire à celui qui m'a donné à boire.

2. Quand on a fini notre repas, nous lisons :

Allamdou lillâhillathî atamanî hâthâ wa razakanî ghayri minnî wa lâ kouwwah.

Louange à Dieu qui m'a nourri de cela (à boire et à manger), et Qui m'a donné cela (à boire et à manger) sans aucune puissance ni force de ma part.

3. Quand nous rentrons dans la Mosquée ou une place où nous avons fait des Ibaadat, nous lisons :

Bismillahi was-salâtou was salâmou alâ rasoûlillah. Allâhoummaftah lî abwâba rahmatik.

Au Nom d'Allah, Que la bénédiction et la paix soient sur le Messager de Dieu. O Dieu ! Ouvre-moi les portes de Ta Miséricorde.

4. Quand nous sortons de la Mosquée ou une place où nous avons fait des Ibaadat, nous lisons :

Bismillâhi was-salâtou wassalâmou alâ rasoûlillâh. Allâhoumma inna asalouka min fadlik.

Au Nom d'Allah, Que la Bénédiction et la paix soient sur le Messager de Dieu. O Dieu ! je te demande de Ta Grâce.

5. Quand on sort d'une place où il y avait mention du nom d'Allah et de Ses louanges telles que des Réunions islamiques ou Jummah, Jalsa Salana, Ijtema ou Cercles d'Études :

Sobhânak-Allâhoumma wa bihamdika ach-ha dou an lâ ilaha illâ anta astaghfirouka wa atoûbou ilayka.

Gloire et pureté à Toi Dieu. Je Témoigne Qu'il n'y a aucune divinité autre que Toi. J'implore Ton pardon, et je me repens à Toi.

6. Avant d'aller dormir :

Bismillâhoumma amoutou wa ahyâ.

A Ton nom, O Dieu ! Je meurs et je vis.

7. Quand on rentre dans un cimetière on lit :

Assalâmou alaykoug dâra kawmim-moominîne, wa innâ in châ-Allâhou bikoug lâhikoug.

Que le salut soit sur vous parmi un peuple croyant, Nous vous rejoindrons par la volonté de Dieu.

8. Quand je me dispute avec quelqu'un, je lis :

Aoûzoug billâhi minach chaytanir-rajîme.

Je demande protection de Dieu contre le Diable Banni.

9. Quand on rencontre un ennemi, on lit :

Hasboun-Allâhou wa nimal-wakîl.

Dieu nous suffit ; Il est notre Meilleur Garant.

10. Quand nous allons rendre visite à un malade, nous lui disons :

Lâ ba'as, Tahôroun in châ-Allah.

Ce n'est pas grave, c'est une purification par la volonté de Dieu.

11. Quand un malheur s'abatte sur nous, nous lisons :

Inna lillâhi wa innâ ilayhi râjioune. Allâhoumma O'journî fî mousîbâtî wa akhlif li khayran minha.

Nous sommes à Dieu, et c'est à Lui que nous retournerons. O Dieu ! Récompense moi pour mon malheur, et substitue-le du bien.

12. On lit cette prière le matin, le soir, et après l'Azaan :

Radîtou billâbi Rabban wa bil-Islâmi dînan wa bi mouhammadin sallallâhou alay wa sallama nabiyyâ.

J'agrée Dieu comme Seigneur, l'Islam comme Religion, et Mohammad comme Prophète (s.a.w).

13. Quand on va aux toilettes on lit :

Allâhoumma inni aoûthou bika minal khoubouthi wal khabâith.

O Dieu ! Je cherche Ta protection contre le mauvais et les mauvaises Djinns.

14. Quand on sort des toilettes, on lit :

Ghoufrânak, al-hamdou lillâhi lathi ath haba annil athâ wa âfâni.

(J'implore) Ton Pardon, Louange à Dieu Qui m'a écarté le mal et ma donné la paix.

15. Quand on éternue, on dit :

Al-hamdou lillâh.

Louange à Allah.

16. Celui qui nous entend doit répondre :

Yarhamouk-Allâh.

Que Dieu T'accorde Sa Miséricorde

17. Et en retour on fait cette prière pour lui :

Yahdîkoumoul lâhou wa youslihou bâlakoum.

Que Dieu vous Guide et vous donne la paix.

18. Quand quelqu'un nous a aidé, nous disons :

Jazâk-Allâhou khayran.

Que Dieu te récompense de mieux.

19. Quand on sort de la maison :

Bismillâhi, tawakkaltou al-Allâh, walâ hawla walâ kouwwata illâ billâh.

Je place ma confiance en Dieu, Il n'y a de pouvoir ni de puissance que par Dieu.

20. Quand on entend prononcer le nom du Prophète Mohammad (s.a.w) on doit dire :

Sall-Allâhou alayhi wa sallam.

Que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui

21. Lis cette grande prière tous les jours (C'est aussi la Shahada de l'Islam) :

Lâ ilâha illallâh, Mohammadour rasoûloul-lâh.

Nul divinité autre que Dieu, Mohammad (s.a.w) est le Message de Dieu.

22. Si on a l'intention de faire quelque chose de bon dans l'avenir, il nous faut dire :

Inchâ-Allah sa-af-alou kathâ.

S'il plaît à Dieu, je ferai telle chose.

23. Quand on va chez quelqu'un, en l'occurrence un autre Musulman, il faut lui dire en entrant :

As-salâmou alaykour wa rahmatoullâhi wa barakâtouh.

Que le salut de Dieu soit sur vous ; Ainsi que Sa Miséricorde et Ses Bénédictions.

24. Quand on commence à lire le Coran, on doit dire :

Aouzou billâhi minach-chaytanir-rajîme.

J'implore le pardon de Dieu contre Satan le Maudit.

25. Quand on se réveille le matin ou après avoir fait un petit sommeil :

Al-hamdou illâhi ahyâna ba-ada mâ amâtanâ wa ilaihin nouçhour.

Louange à Dieu Qui Nous a ramenés à la vie après nous avoir fait mourir (dormir), et c'est à lui que nous retournerons.

Pour les enfants :

Le Saint Coran, c'est un livre parfait dans lequel il n'y a aucun doute. C'est un livre pur et sacré pour guider l'humanité et surtout pour celui qui a la crainte d'Allah dans le cœur.

Mes petits, vous possédez sûrement chez vous une copie du Saint Coran ? Eh bien, sachez que vous avez là un grand trésor ! Cette copie du Coran que vous avez entre vos mains représente la même chose que ce qui a été révélé à notre Bien-Aimé Prophète Mohammad (s.a.w). Durant plus de quinze siècles qui se sont passés depuis, pas une seule voyelle ni un mot du Saint Livre n'a été changé. Et cela parce qu'Allah a Lui-même pris la décision de protéger le Coran de tout changement. Et Allah a protégé le Coran par l'intermédiaire des Houffaz. Savez-vous ce qu'est un Hafiz ? C'est celui qui connaît par cœur le Coran en entier. Depuis l'époque bénie de notre Bien-Aimé Prophète (s.a.w) jusqu'à aujourd'hui, des milliers et des milliers de gens ont appris le Coran par cœur.

A chaque époque il y avait une multitude de Houffaz qui connaissaient le Coran en entier par cœur. C'est pourquoi personne ne pouvait changer quoi que ce soit dans le Saint Livre, Le Coran. Et ce n'est pas tout : Allah (swt) a protégé le Coran par les écrits aussi. Le Coran a été révélé à notre maître le Prophète (s.a.w) par fragments. Les gens pouvaient apprendre facilement ces fragments par cœur. En même temps, les quelques versets révélés étaient recopiés par écrit sur des os, sur des parchemins, sur les palmes de dattiers, sur des pierres. Eh oui, car le papier était alors rare, vous savez !

Le Prophète Mohammad (s.a.w) faisait ainsi recopier le Coran. Il avait pour cela des scribes. Le Prophète Hazrat Mohammad (s.a.w) déconseilla à ses compagnons de copier par écrit ses hadices, afin qu'on ne les confonde pas avec le Coran. Puis, quand il n'y avait plus ce risque il le leur permit. Lorsque le Saint Prophète Mohammad (s.a.w) quitta ce monde, le Coran en entier était déjà par écrit ; pas en une seule copie, mais quelques passages avec l'un, d'autres avec l'autre. En plus, le Coran en entier connu totalement par cœur par plusieurs compagnons, et connu par passages par chaque Musulman.

Lors du Khilafat d'Abou Bakr Siddique (r.a), il y eut une bataille à Yamamah, un endroit dans le Nadjid. Dans cette bataille moururent des dizaines de compagnons qui étaient Houffaz. Alors, sur le conseil d'Omar (r.a), Abou Bakr (r.a) décida de rassembler tous les versets divins en une seule copie.

De la même manière que le Coran était connu en entier par des compagnons, il serait écrit en entier en un seul endroit. Car Hazrat Abou Bakr (r.a) craignait que les autres Houffaz aussi ne disparaissent dans des batailles. Hazrat Abou Bakr (r.a) et Omar (r.a) chargèrent alors Zaid Bin Sabit (r.a), le jeune scribe du Prophète Mohammad (s.a.w), qui était aussi Hafiz de tout le Coran, de rassembler les écrits du Coran et de les recopier.

Chaque personne qui possédait un passage du Coran par écrit et par cœur le lui présenta alors. Chaque verset fut présenté par écrit par deux personnes et plus, sauf les deux derniers versets de la sourate At-Taubah. Ces deux versets ne furent présentés par écrit que par Abou Khouzeïma l'Ansari (r.a), dont le témoignage valait le témoignage de deux personnes selon qu'avait dit le Prophète Mohammad (s.a.w) de son vivant.

Le Saint Coran est la dernière Shariah (loi divine) révélée pour le bien être de l'humanité. Le Saint Prophète (s.a.w) était en profonde méditation dans la cave de Hira pendant le mois de Ramazane lorsque l'Ange Jibreel (a.s) lui apparut et lui dicta pour la première fois, les versets suivants. **(Saint Quran Chapitre 96. V.1-5)**

La révélation du Saint Coran prit fin après vingt-trois ans. Le Saint Prophète (s.a.w) l'expliqua à ses disciples. La plupart de ses compagnons l'apprenaient par cœur et d'autres l'écrivait.

Voilà mes petits, quelques chapitres du Saint Quran, que vous pouvez apprendre par cœur :

Surah Al-Asr (Ch.103)

1. *Bismillah ir Rahman ir Rahim*
2. *Wal Asr!*
3. *Innal-Insaana lafii khusrin.*
4. *Illallaziina aamanuu wa amilus-saalihaati
wa tawaa-saw bil-Haqqi wa tawaasaw bis-sabr.*

Traduction:

Au nom d'Allah, Le Gracieux, Le Miséricordieux.
Par l'après-midi
En vérité, l'homme est en perdition
Excepté ceux qui croient et font le bien, et qui s'enjoignent mutuellement la vérité et enjoignent la patience.

Surah Al-Fil (Ch.105)

- Bismillah-ir-Rahman-ir-Rahim.*
Alam tara kaifa fa'ala Raboka bi Ashàb'il fil.
Alam yaj'al kaidahum fi tazlilin.
Wa arsala alaihim twairan abàbil.
Tarmihim behijàratim min sij'jil.
Faja 'ala hum ka'as fim makoul.

Traduction:

Au nom d'Allah, Le Gracieux, Le Miséricordieux.
N'as-tu pas vu comment ton Seigneur a traité les gens de l'Eléphant ?
Comment Il a frustré leur dessein,
Et envoyé contre eux des nuées d'oiseaux,
Qui leur lancèrent des boules d'argile et becquetèrent leur charogne ?
Et Il les rendit comme de la paille coupée et broutée !

Surah Al Qureish (Ch.106)

- Bismillah-ir-Rahman-ir-Rahim*
La ilàfé Quraïchin.
Ilàfehim rehlatach chitâé was-saif.
Faiya'budu Rabba hà zalbait.
Allazi at'amahum min jou'in, Wa à manahum min khauf.

Traduction :

Au nom d'Allah, Le Gracieux, Le Miséricordieux !
Parce que les Koraïchites aiment
Voyager hiver comme été – Nous détruisîmes Abraha
Ils devraient plutôt adorer le Seigneur de cette Maison
Qui les nourrit contre la faim et leur donne la sécurité contre la crainte.

Surah Al-Ma'oun (Ch.107)

Bismillah-ir-Rahman-ir-Rahim

Ara aital lazi yokazzébo biddin.

Fazàlikal lazï yado 'ulyatim. Walà yahuzzo'al twa 'àmil miskin. Fa waï lul ilmo sallin. Allazina hum an salaatéhim sàhûn. Allazina hum yorâ-oun. Wa yam na'unal Ma'oun

Traduction :

Au nom d'Allah, Le Gracieux, Le Miséricordieux !
As-tu vu celui qui dément la religion ?
C'est celui qui chasse l'orphelin,
Et n'exhorte pas les autres à nourrir les pauvres ;
Malheur donc à ceux qui prient,
Mais sont négligents dans leurs prières,
Ou qui les font par ostentation
Et qui refusent de donner les choses de premières nécessités !

Surah Al Nasr (Ch.110)

Bismillah-ir-Rahman-ir-Rahim

Izàja a nas rullàhé wal fath

Wa ra-aïtan nàsa yad kholuna fi din illàhé afwàja. Fasabbéh behamdé Rabbeka wastagh fir ho Innahu kàna Tawwàba.

Traduction :

Au nom d'Allah, Le Gracieux, Le Miséricordieux.
Lorsqu'arrivent l'aide et la victoire,
Et que tu vois les hommes embrasser la religion d'Allah en masse,
Alors rends gloire à ton Seigneur en Le louant ; cherche Son Pardon. Vraiment Il est Clément de façon suivie.

Surah Al-Lahab (Ch.111)

Bismillah-ir-Rahman-ir-Rahim

Tabbat yadà abi lahabin watab. Mâ agh nà 'anho mà lahu wamà kasab.

Sayas là nà ran zàta Lahab.

Wa-amra ato hu hammà lata hatab.

Fi 'jidebà haïlum mim masad.

Traduction:

Au nom d'Allah, Le Gracieux, Le Miséricordieux.
Périssent les deux mains de Abu Lahab, et périsse lui-même !
Sa fortune, et tout ce qu'il a gagné ne lui servira à rien,
Bientôt brûlera-t-il dans un feu flambant,
Et sa femme, aussi, colporteuse de calomnies,
Autour de son cou sera noué un carcan de fibres tissés du dattier.

Surah Al-Falaq (Ch.113)

*Bismillah-ir-Rahman-ir-Rahim
Qul a'ouzo be rabbil falaq.
Min charré mà khalaq.
Wa min charrin ghàséquin izà waqab.
Wa min charin naffà thàté fil 'oqad.
Wa min charré hàsédin izà hasad.*

Traduction :

Au nom d'Allah, Le Gracieux, Le Miséricordieux.
Dis : Je me réfugie auprès du Seigneur de l'aube,
Contre le mal de ce qu'Il a créé,
Contre le mal de l'obscurité lorsqu'elle s'étale,
Et contre le mal de ceux qui soufflent sur les nœuds des liens mutuels pour les dénouer,
Et contre le mal de l'envieux qui envie.

Surah An-Nas (Ch.114)

*Bismillah-ir-Rahman-ir-Rahim
Qul a'uzo be Rabbin nas
Malik in nàs
Ilàhin nàs
Min charril waswà sil khan nàs
Allazi yowas wéso fi sudurin nàs
Minal jinnaté wan nàs.*

Traduction:

Au nom d'Allah, Le Gracieux, Le Miséricordieux
Je me réfugie auprès du Seigneur de l'Humanité,
Le Roi de l'humanité,
Le Dieu de l'Humanité,
Contre les chuchotements insidieux qui agissent dans l'ombre,
Qui chuchote dans les cœurs de l'homme,
De parmi les jinns et les hommes.

KALIMA

Le Kalima est le premier pilier de l'Islam. En Islam, il y a plusieurs types de kalima, dont voici quelques uns :

1. Kalima Tayyeba :

La ilàha illallàho Mohammadur Rasoullullah

Traduction :

Il n'y a d'autre Dieu excepté Allah et Mohammad (s.a.w) est le Messager d'Allah.

C'est le plus grand de tous les Kalimas. C'est la déclaration de foi en Islam. En récitant ce Kalima du fond de son cœur, on se joint à l'Islam et on devient musulman.

2. Kalima Shahada :

Ash-hadu allâ ilàha illallàhu wa ash-hadu annâ Mohammadan abduhu wa Rasouluh.

Traduction :

J'atteste que nul ne doit être adoré excepté Allah et j'atteste que Mohammad (s.a.w) est Son Serviteur et Messager.

Cette Kalima aussi est une déclaration de foi en Islam.

3. Kalima Tamjïd :

Subhan-Allah wal hamdou lillah wa là ilàha illallàhu wallahu akbar. Wa là hawlâ wa là quw-watâ illâ billâhil 'Aliyil Azwim.

Traduction :

Saint est Allah et toutes les louanges sont à Lui et il n'y a d'autre Dieu à part Allah et Allah est Le Plus Grand. Il n'y a ni force ni puissance excepté en Allah, Le Très-Haut et Le Très-Puissant.

C'est une déclaration de la Gloire d'Allah.

4. Kalima Tauhïd :

Lâ ilàha illallàhu wah-dahu là sharïka lahu lahul mulku wa lahul hamdu yuhyi wayumitu wa huwa hay-yul lâyamoutu biyadihil khairu wa huwa a'lâ kulli shâi-in quadîr.

Traduction :

Il n'y a d'autre Dieu à part Allah. Il est Seul et sans partenaire. Il a la souveraineté et toutes les louanges sont à Lui. Il donne la vie et Il donne la mort. Il est toujours Vivant, Il ne meurt jamais. Et entre Ses Mains se trouvent toutes les bontés et Il a le pouvoir sur toute chose.

C'est une déclaration de l'Unicité d'Allah.

5. Kalima Raddé Kufr :

Allahoumma inni a'ouzou bika min an-ushrika bika shai-anw wa anà a'lamo bihi wa astaghfiruka limà là a'lamu bihi tubtu 'anhu wa tabaràtu wa minal kufri wa shirki wal ma'aswi kullihà wa aslamtu wa àmantu wa aqoulu là ilàha illallahu Mohammadur Rassoullullah.

Traduction :

O Allah, je cherche refuge auprès de Toi pour ne pas T'associer aucun partenaire en toute connaissance et je Te supplie de me pardonner pour tout péché dont je n'ai pas connaissance. Je m'en repens et je me suis débarrassé de l'incroyance, de l'idolâtrie, et de toutes sortes de péché et je me soumetts et je crois et je déclare qu'il n'y a point de divinité sauf Allah et que Mohammad (s.a.w) est le Messager d'Allah.

C'est une déclaration de rejet de l'athéisme et de l'idolâtrie.

6. Kalima Istighfaar :

Astaghfirullah-allazi là ilàha illà-huwal Hayyoul Qaiyoum wa atoubou ilaiyy.

Traduction :

Je cherche le pardon d'Allah, à part Lui nul n'est digne d'être adoré. Il est vivant et Celui Qui existe par Lui-même et Qui soutient tout et je reviens à Lui par le repentir.

C'est une déclaration de demande de pardon et de repentir.

7. Imàn Mouffassal et Imàn Moujmal :-

Imàn Mouffassal

Amantu billàhi wa malà-ikatihî wa kutubihî wa Rousoulihî wa yawmil âkhiri wal qadri khairihê wa sharrihî minallàhi ta'àlaa wal ba'si ba'dal mawt.

Traduction :

Je crois en Allah, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses Messagers, dans le Dernier Jour et dans le Destin – que ce soit bon ou mauvais - de la part d'Allah, et dans la Résurrection après la mort.

C'est une déclaration de la foi islamique en détail.

Imàn Moujmal

Amantu billàhi kamà huwa bi asmà-ihî wa swifâtihî wa qabiltu djamï'a ahkàmihî.

Traduction :

Je crois en Allah comme Il est avec tous Ses noms et tous Ses attributs et j'accepte tous Ses commandements.

C'est une déclaration de la foi islamique en bref.

SALAAAT – LA PRIERE

La prière est le second pilier de l’Islam. Chaque Musulman doit dire ses prières à l’heure prescrite car le Saint Coran nous enseigne :

« *In-nas salaata kaanat alal muminiina kitaabam mawquutaa* » (Ch.4, Surah An-Nisah V.104)

Traduction : Les Prières sont en vérité enjointes aux croyants pour être faites aux heures fixées.

Qu’est-ce que c’est que la prière ? C’est une supplication à Dieu dans un esprit de profonde humilité tout en chantant Sa pureté, Ses louanges, en proclamant sanctification, en ayant recours à l’Istighfar et en invoquant des bénédictions divine sur le Saint Prophète (s.a.w).

La prière est obligatoire pour tous, hommes et femmes. Elle doit être dite dans toutes les circonstances, que nous soyons bien ou malade. Si quelqu’un ne peut se tenir debout pour prier, il peut s’asseoir, il peut prier en se couchant ; si cela aussi est impossible, il peut même prier dans des gestes. (Lisez le chapitre 4. Surah An-Nisah, V.140). Vous allez voir qu’Allah a bien expliqué, qu’il n’y a pas d’excuses pour ceux qui ne prient pas.

Les enfants dès leurs tendres âges doivent apprendre à dire leurs prières régulièrement et en congrégation. Hazrat Mohammad (s.a.w) a dit : « La prière est le pilier de la foi ». Cela veut dire que l’esprit de la religion est en éveil chez l’homme grâce à la prière. La prière est un remède contre les malheurs auxquels nous avons à faire face. Nous ne savons pas ce qui nous attend demain. Prions donc Dieu avant que le nouveau soleil ne se lève, afin que le nouveau jour nous apporte de la gaieté ainsi que la paix et les bénédictions divines.

Quelques Hadices sur la prière :

1. « Dites-moi s’il y a un ruisseau à la porte de l’un de vous dans lequel il se baigne cinq fois par jour, lui resterait-il de crasse ? » Ils dirent : « Il ne restera aucune crasse ». Il dit : « C’est cela l’effet des cinq prières (quotidiennes), avec lesquelles Allah lave tous péchés ». (Abu Huraira selon Bukhari).

2. « Instruisez vos enfants dans les prières lorsqu’ils ont sept ans, et donnez-leur une fessée (pour la négligence), lorsqu’ils ont dix ans qu’ils dorment dans des couchettes séparées. (Ibn Shu’aib selon Abu Dawud)

3. « Le pire des voleurs est celui qui a volé sa prière ! » - Ils dirent : « Ô Messenger d’Allah ! Comment vole-t-on sa prière ? » - Il répondit : « Il ne complète pas ses genuflexions ni ses prosternations ». (Ibn Qatadah selon Bukhari)

4. « Aucune prière n’est aussi ennuyeuse aux hypocrites que le Fajr, (la prière de l’aube) et l’Esha, (la prière du soir). S’ils savaient quel bien il en résulterait en les disant ils les feraient même s’ils avaient à aller à genoux (à la mosquée) ». (Abu Huraira selon Bukhari).

La prière a plusieurs avantages tels que :-

1. La prière nous rapproche de Dieu.
2. La prière nous aide à éviter les péchés et les mauvaises actions.
3. En faisant la prière cinq fois par jour, on prend l’habitude d’être ponctuel.
4. Avant la prière, on doit faire ses ablutions. On doit aussi porter des vêtements propres et dire ses prières dans un lieu propre. Ainsi l’adorateur prend l’habitude d’être toujours propre.

Faites vos prières avec beaucoup de respect :

1. Si on a un besoin pressant, on doit le faire avant la prière. Ce n'est pas bien de retenir un besoin de la nature tel qu'uriner ou aller aux cabinets. On pourrait mieux se concentrer dans les prières après cela.
2. Il faut prier la tête couverte.
3. Tout en priant, on ne doit pas regarder au-delà du lieu de la prosternation.
4. La prière ne doit pas être dite rapidement, mais plutôt d'une façon majestueuse.
5. On ne doit pas bâiller ou se tenir d'un air paresseux en faisant la prière.
6. En priant, les mouvements du corps faits pour rien ne sont pas appréciés.
7. L'adorateur ne doit pas réciter le Quran dans le Sijdah et le Roukou. Apart les prières prescrites en arabe, on peut prier en sa propre langue maternelle.
8. Les adultes doivent s'aligner en premier rang derrière l'Imam. Les enfants peuvent se tenir à l'arrière ou à droite de chaque ligne.

Il y a cinq moments du jour où l'on doit prier : ce sont :-

1. Le Fajr à l'aube.
2. Le Zohr, juste après le midi quand le soleil se met à décliner.
3. L'Asr, quand l'ombre est deux fois la longueur d'un objet.
4. Le Maghrib, qui prend du coucher du soleil jusqu'au moment où le rougeoiement du crépuscule s'est effacé.
5. L'Esha qui se dit dans la soirée, jusqu'au milieu de la nuit.

Chaque moment de ces prières, **farz** est accompagné des prières dites **sunnates**, et **nawafil**.

Fajr – 2 Sunnat et 2 Farz

Zohr – 4 Sunnat, 4 farz et 2 Nawafil

Asr – 4 Farz

Maghrib – 3 Farz et 2 Sunnat

Esha – 4 Farz, 2 Sunnat et 3 Vitr

Cependant, il y a des moments où il est interdit aux Musulmans d'offrir des prières. Ces moments sont :

1. Quand le soleil se lève ou se couche actuellement et quand il est au méridien.
2. Entre le Fajr et le lever du soleil
3. Entre l'Asr et le Maghrib

Wudhu ou les ablutions :

L'Islam considère la propreté du corps comme autant nécessaire que celle de l'esprit comme condition préalable à la prière. Les Ablutions nous préparent mentalement à la prière et avec beaucoup de respect et concentration. Le Wudhu se fait comme suit :-

On récite d'abord :

Bismillah-ir-Rahman-ir-Rahim

Au nom d'Allah, Le Gracieux, Le Miséricordieux.

- Puis on (1) se lave les mains jusqu'aux poignées en commençant par la main droite (3 fois)
(2) se gargarise et on se frotte les dents et les gencives (3 fois).
(3) se lave les narines en y introduisant un peu d'eau (3 fois).
(4) se lave le visage (3 fois).
(5) se lave les avant-bras jusqu'aux coudes (3 fois).

- (6) passe les mains humides sur la tête, de l'avant à l'arrière jusqu'à la nuque, et en passant les pouces autour des oreilles et à l'intérieur (3 fois).
- (7) se lave les pieds jusqu'au chevilles en commençant toujours par le pied droit. Au cas où l'on a mis des chaussettes juste après des ablutions, il n'est pas nécessaire de se laver les pieds à chaque fois qu'on fera le wudhu pendant les 24 heures qui suivent. Il suffira de se passer les mains humides sur les chaussettes.

Tayammum :

Une des beautés de l'Islam est que ses injonctions peuvent être pratiquées dans n'importe quelle circonstance. Ainsi, si quelqu'un est malade ou ne peut trouver d'eau, il lui est permis de faire le Tayammum au lieu du wudhu.

Cela se fait comme suit :

Frapper les deux mains sur la terre pure ou sur un mur ou sur des habits, et puis souffler dessus pour se débarrasser de l'excédent de poussière. Passer ensuite les mains sur le visage et sur les avant-bras et sur le dos des mains.

Après le wudhu ou le Tayammum on récite la prière suivante :

Ashahado al la ilaha il lallaho wah-dahu la-sharika lahu wa ash hado anna Muhammadan 'abdohu wa rasulohu. Allahumma j'alni minat tawwabina waj'alni minal mutta twahéreen.

Traduction : J'atteste que nul n'est digne d'être adoré à part Allah. Il est Unique ; Il n'a pas de partenaire, et j'atteste aussi que Mohammad (s.a.w) est Son Serviteur et Messenger. O Allah ! compte moi parmi ceux qui se repentent et parmi ceux qui se gardent purs et propres.

Adhan :

L'Adhan, c'est l'appel à la prière qui précède de chacune des cinq prières congrégationnelles. Le Muezzin se met debout face à la Ka'aba et crie à haute voix les paroles de l'Adhan pendant qu'il se bouche les oreilles avec ses index.

Ces paroles sont les suivantes :-

***Allaho Akbar Allaho Akbar, Allaho Akbar Allaho Akbar
Ashado Alla Ilàha Illallah, Ashado Alla ilaha illallah,
Ashado Anna Mohammadar Rassoollullah, Ashado Ana Mohammadar Rassoollullah,
Hayya 'alas Salah Hayya 'alas Salah
Hayya 'alal Falah Hayya 'alal Falah
Allaho Akbar Allaho Akbar
Là-Ilaha Illallah***

Traduction :

Allah est le plus Grand (4 fois)
Je témoigne que nul n'est digne d'être adoré excepté Allah (2 fois)
Je témoigne que Mohammad (s.a.w) est le Messenger d'Allah (2 fois)
Venez à la prière (2 fois)
Venez au succès (2 fois)
Allah est le plus Grand (2 fois)
Nul n'est digne d'être adoré excepté Allah.

Après l'Adhan on récite, chacun pour soi, la prière suivante :

Allahoumma salli ala Muhammadinw wa ala âli Muhammadinw wa bàrik wa sallim innaka hamidoum Majeed.

Allahoumma rabba hazihid da'wati-t-taa mati was Salaatil qaïmati, aati Muhammada-nil wasseelata, wal faziilata, wadda rajat-ar-rafi'ata, wab'as-ho maqam-am mahmooda ni-Ilazie wa'attahou, innaka la tukhliful mi'aad.

Traduction :

O Allah, bénis Muhammad (s.a.w) et la postérité de Muhammad, ainsi que Ta Grâce et Ta Paix. Vraiment Tu es digne de Louanges et Glorieux.

O Allah ! Seigneur de cette appel parfait et de la prière qui va être dite. Accorde à Muhammad (s.a.w) le moyen de s'approcher de Toi, la Grandeur et la Dignité et élève-le au rang le plus exalté. En vérité, Tu ne manques jamais à Ta promesse.

L'Iqamat :

Pour la prière en congrégation les fidèles se mettent en rangs épaule contre épaule et avant qu'elle ne commence, le Muezzin, ou quelqu'un d'autre autorisé par lui ou l'Imam, répète l'Adhan, cette fois-ci en ajoutant les mots : « *Qad qàmatis – Salat* » (La prière va être dite) et « *Hayya alal Falah* » (Venez au succès), tous deux, **2 fois**.

L'ACCOMPLISSEMENT DE LA SALAAT

La congrégation se tient derrière l'Imam qui fait face à la Ka'aba (à la Mecque), et la prière suivante est récitée silencieusement

Niyat :

Inni wajjahtu waj-hia lilla dhi fatarassàmàwati wal ardha hanifaw wama ana minal mushrikin.

J'ai tourné toute mon attention vers Celui qui a créé le ciel et la terre et je ne suis pas de ceux qui Lui associent des partenaires.

L'Imam lève les deux mains jusqu'à hauteur des oreilles dans la position dite *Takbir* et dit à haute voix *Allah O Akbar (Allah est Le plus Grand)*, puis se croise les bras sur la poitrine, la droite sur la gauche. La congrégation fait de même. Dès cet instant on ne doit plus se parler ni regarder à droite ou à gauche. Les yeux fixeront l'endroit où touchera la tête dans la *Sajda*, excepté dans la position du *Ruku* quand ils fixeront l'espace entre les deux pieds.

La prière suivante, appelée *THANA*, est ensuite récitée silencieusement:

ATH - THANA

*Subhanakallahumma wa bihamdika
Wat-tabarakasmuka, wa ta.'alla jadduka wa là-Ilàha ghairoka.*

Traduction :

Gloire à Toi, Ô Allah ; toutes les louanges T'appartiennent; Ton nom est béni ; Tu es toute Majesté et à part Toi, nul ne doit être adoré.

ATTA' AWUZ (REFUGE)

Aouzo billah himash shaytan-ir-rajeem

Traduction:

Je cherche refuge auprès d'Allah contre satan le maudit.

Puis on récite la Sourate Al-Fatiha, la première du Saint Qur'an.

Sourate Al Fatiha

Bismillahi Rahmanir Raheem.

Alhamdu lillahi rabbil 'aalameen.

Ar-Rahman - ir - Raheem.

Maléke yaumiddeen.

I'yaka na'budu! Wa iyyitka nasta'in.

Ihdinassirat al mustaqim.

Siratallazina-an 'amta'alai – him.

Ghairil maghzubi 'alaihim wa lazzalim.

(Ameen).

Traduction :

Au nom d'Allah, le Gracieux, le Miséricordieux. Toutes les louanges sont à Allah, Créateur des univers et Maître absolu du Jour du Jugement. C'est Toi seul que nous adorons et c'est Toi seul dont nous implorons le secours. Guide nous sur le droit chemin, le chemin de ceux que Tu as comblés de Tes faveurs et non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni de ceux qui se sont égarés.

Après cette récitation, le fidèle dit **Ameen**, c.à.d, **Amen** ou **Ainsi soit-il !**

Puis on récite une portion du Saint Quran, comme, par exemple, la Sourate Al-Ikhlaas

Sourate Al-Ikhlal

1. Qoul Hou Allah Ahad

2. Allah Us-Swamad

3. Lam-i-a-lid wa lamd youulad

4. Wa lam yakoul louhou, Kou fou'an Ahad

Traduction :

Dis: “ Il est Allah, L'Unique,
Allah, Le Seul à être imploré pour ce que nous désirons,
Il n'a jamais engendré, n'a pas été engendré non plus,
Et nul n'est égal à Lui ».

Faisons remarquer ici que dans le cas des prières obligatoires (*Farz*), on ne récite les parties additionnelles du Saint Quran après la Sourate *Al-Fatiha* que dans les deux premières *Raka'ats* seulement.

RUK'U

Après avoir récité les portions du Saint Qur'an comme on l'a vu plus haut l'Imâm dit à haute voix *Allaho Akbar*, c.a.d, *Allah est le plus Grand*, et se courbe jusqu'à ce que, les bras étendus et les mains sur les genoux, il a la tête au même niveau que la taille. La congrégation fait de même et dans cette position appelée *Ruk'u* on répète silencieusement au moins trois fois :

Soubhana Rabbé Yal 'Azim

Traduction:

Saint est mon Seigneur, le plus Grand.

Puis l'Imam se redresse et prend la deuxième position du Qiyam, en prononçant à haute voix les paroles suivantes :

Sami'Allaho Liman Hamidah

Traduction :

Allah entend celui qui fait Ses louanges.

La congrégation se redresse aussi en déclarant:

Rabbana wa lakal Hamd, Hamdan Kasiran Tayyeban Mobarakan Fihe

Traduction :

Seigneur! Toute louange est à Toi ainsi que toute Pureté et toute Sainteté.

SAJDA

L'Imam répète de nouveau ***Allaho Akbar*** et se prosterne afin que le front, le nez, la paume de mains, les genoux et les orteils touchent le sol.

On ne doit s'appuyer que sur la paume des mains et non sur l'avant-bras et le coude. Dans cette position, on récite au moins trois fois :

Soubhana Rabbé Yal Ala.

Traduction :

Saint est mon Seigneur, Le Très-Haut.

L'Imam se met sur son séant en disant: *Allaho Akbar*. Le pied gauche est replié sous le corps tandis que les orteils du pied droit touchent le sol et les mains se reposent ouvertes sur les genoux. Dans cette position on récite la prière suivante :

Prière à dire dans la Sajda :

Allahoummagh-firli warham ni wahdini wa 'aaféni war fani wajburni warzuqni.

Traduction :

Allah! Pardonne moi mes péchés et aies pitié de moi, guide-moi et protège-moi contre tout ce qui est mal, élève mon rang et réformez-moi et accordez-moi de quoi subvenir à mes besoins.

En disant *Allaho Akbar* on se prosterne comme auparavant et l'on répète, c.à.d, *Soubhana Rabbi Yal A'la*, au moins trois fois.

Après la seconde prosternation (Sajda) on dit de nouveau *Allaho Akbar* et on se remet debout comme au début de la prière, avec les bras croisés sur la poitrine; la première raka'at est terminée et la seconde commence. On récite directement la sourate Al-Fatiha et une portion du Saint Qur'an, après quoi on va au Ruk'u et ainsi on continue comme pour la première raka'at.

QA'ADA – Position assise dans la seconde Raka'at

Après avoir fait les deux prosternations de la seconde raka'at, on se met sur son séant comme entre les deux Sajdas et on lit la prière suivante :

At-Tashahud

Attahiyato lillahi was – salawato wat tayyibato, As - Salamo alaika ayyuhan - Nabiyyo wa rahmatullahi wa barakatuhu. Assalamo 'alaina wa 'ala 'ibadillahis Saliheen, Ash - hadu alla ilaha iIIIallho, wa ash-hado anna Mohammadan 'abduhu wa rasuluh.

Traduction :

Tout hommage rendu par la langue, le corps ou au moyen des biens est dû à Allah seul. Que la paix soit sur toi, Ô Prophète, et la Grâce et les Bénédiction d'Allah ! J'atteste qu'il n'y a de Dieu qu'Allah. J'atteste aussi que Mohammad (s.a.w) est Son Serviteur et Messager.

Lorsqu'on arrive à l'attestation d'en haut on pointe l'index.

DAROOD

Allahumma Salli 'ala Mohammadin wa'ala ali Mohammadin kama, sallaita'ala Ibrahimia wala ali Ibrahimia, innaka Hameedum Majeed.

Allahumma barik 'ala Mohammadin wa'ala ali Mohammadin kama barakta'ala Ibrahimia wa'ala ali Ibrahimia, innaka Hameedum Majeed.

Traduction:

Ô Allah, répands Ta Grâce sur Muhammad et sa postérité, tout comme Tu as répandu Ta Grâce sur Ibrahim et sa postérité. Tu es vraiment Le Glorieux, Le Saint.

Ô Allah, accorde Tes bénédiction à Muhammad et à sa postérité tout comme Tu as accordé Tes bénédiction à Ibrahim et à sa postérité. Tu es vraiment Le Glorieux, Le Saint.

Ensuite on récite une ou plusieurs prières dont voici quelques unes des plus courantes :

(1) *Rabbana atina fid – dunya, hasanatawn wa fil – akhirati, hasanatawn wa quina'azaban nar.*

Traduction :

Seigneur! Accorde-nous ce qui est bon dans ce monde ainsi que ce qui est bon dans l'autre monde, et sauve nous du supplice du Feu.

(2) *Rabbij alnee muqimas salati wa min zurriyati, Rabbana wa taqqabal dua, Rabbanagh - firli wali walidayya wa lil mominina yauma yaqumul hisab.*

Traduction :

Seigneur! Fais que mes enfants et moi-même fassions toujours nos prières comme il se doit Seigneur! Accorde-moi Ta Grâce et accepte ma prière. Seigneur! Pardonne-moi, mes parents, et les croyants, au Jour de la Rétribution.

Nous donnons plus loin d'autres prières tirées du Saint Quran, et appropriées a des occasions spécifiques.

A ce point on peut faire des prières dans sa propre langue (tout comme on peut le faire dans la position de la *Sajda*). Puis on termine la prière en tournant le visage vers la droite et la gauche successivement tout *en* disant a chaque fois:

Assalamo Alaikum wa Rahmatoullah / Que la paix et la Grâce d'Allah soient avec vous.

Si la prière est de plus de deux raka'ats c.à.d. de trois ou de quatre, on se redresse après l'attashahud. Pour la troisième raka'at on continue a prier après l'attashahud jusqu'a la fin. Pour quatre raka'ats on se redresse comme après la première raka'at, et l'on continue jusqu'a la fin *comme* pour la deuxième raka'at.

* * *

Les prières suivantes doivent être récitées a voix basse après la Salat:

(1) Allahumma Antas sallaam wa Minkassallaam Tabarakta ya zal Jalalé wal Ikrâme

(2) Allahumma inni Ala zikréka wa Shukréka wahusné 'Ibadatéka.

Traduction:

(1) Ô Allah, Tu es Source de Paix et la paix émane de Toi.
Ô Dieu d'Honneur et de Gloire, toutes les bénédictions viennent de Toi.

(2) Ô Allah, aide-moi à me souvenir de Toi, à Te remercier et à T'adorer de la meilleure façon.

WITR

Il est important de faire 3 *raka'ats* de witr après les deux *raka'ats* de *Sunnat* à la fin de la salat *Esha*.

Le Witr est fait de la même façon que les autres prières, excepte que dans la dernière *raka'at* on lit la prière suivante, quand on se redresse après le *ruku* :

Du'a Qunut

*Allahoummah déni fiman hadaita
wa a'féni fiman a'faita wa tawallani
fiman tawallaita wa barikli fimaa
a'taita wa quéni sharramà quazaita
fa innaka taqzi walla yuqza alaika
fa innahu la yazilloman walaita
wa innahu la ya'izzo man àdaita
tabàrakta Rabbana wata'alaita
wasallallaho ala khairé khalquéhi
Mohammadin wa 'aa aléhi
wa ashabehi ajma'in.*

Traduction :

Ô Allah, guide-moi parmi ceux que Tu as guidés, fais de moi un de ceux qui sont sous Ta protection; fais de moi un de Tes amis, et bénis-moi dans ce que Tu m'as accordé et protège-moi des mauvaises conséquences de ce que Tu as jugé, car certainement c'est Toi qui juges et nul ne peut décider contre Toi, certainement Ton ami n'est point humilié et certainement Ton ennemi n'est jamais honoré. Béni sois-Tu notre Seigneur, et exalté. Que Tes bénédictions soient sur Muhammad (paix soit sur lui), le meilleur de la création, sur ses disciples et sur tous ses compagnons.

*Allahumma inna nasta – 'inuka wa
nastaghfiruka wa numinobika wa
natawakkalu alaika wa nosni
alaikal-khaira, wa nashkoroka wa
la nak foroka, wa natroko-man
yafjoroka.
Allahoumma iyyaka n'abudo, wa laka
nussalli, wa nasjodo, wa ilaika nas'a
wa nahfido, wa narju rahmataka,
wa nakhsha 'azàbaka inna 'azàbaka
bil- kuffari mulhiq.*

Traduction :

Ô Allah, nous implorons Ton aide et demandons Ta protection et croyons en Toi et avons confiance en Toi et T'aimons de la meilleure façon et nous Te remercions et nous ne sommes pas ingrats envers Toi et nous répudions et délaissons celui qui Te désobéit. Ô Allah! C'est Toi seul que nous servons et c'est Toi seul que nous prions et obéissons et nous cherchons refuge auprès de Toi et nous nous empressons et nous espérons en Ta miséricorde et nous craignons Ta punition, car sans aucun doute Ta punition frappera les incroyants.

ROZA – LE JEUNE ISLAMIQUE

Un autre aspect du conditionnement spirituel dans l'islam consiste à jeûner pendant le mois sacré de Ramadhan. Le jeûne islamique requiert que toutes les valeurs morales et spirituelles soient strictement maintenues à leur niveau le plus élevé. Le jeûne islamique demande aussi qu'on se souvienne constamment d'Allah, qu'on s'abstienne complètement de manger, de boire, et d'avoir des relations sexuelles, dès la première lueur de l'aube jusqu'au coucher du soleil.

Dans le Hadith Shareef, il est fait mention de beaucoup de vertus du jeûne. Le Prophète Mohammad (s.a.w) dit: "Une personne sera récompensée pour ses bonnes actions par dix fois plus jusqu'à sept cents fois plus. Allah a dit que le Saum est pour Moi et c'est Moi-même Qui récompenserai le jeûneur ... Et si quelqu'un observe le jeûne, il ne doit pas dire des stupidités et ne doit pas parler à haute voix. Et si quelqu'un abuse de lui ou se querelle avec lui, il devrait dire: « Je suis un jeûneur. » (Al Bukhari et Muslim rapporté par Hazrat Abou Huraira r.a.)

Rassoolullah (s.a.w) a dit: Quiconque observe le jeûne du Ramadan avec imaan (foi) et avec l'intention de recevoir le 'thawaab' du Ramadhan, Allah lui pardonnera tous ses péchés antérieurs et futurs. (Al Bukhari et Muslim rapporté par Hazrat Abou Huraira r.a.)

ZAKAAT – LA TAXE ISLAMIQUE

Sur le plan social, une taxe de 2.5% sur la valeur capitale de certains avoirs est imposée, afin de veiller au bien-être de la communauté en général. Cette taxe s'appelle la zakaat et ce qui en provient est utilisé pour aider les pauvres et les nécessiteux, pour la propagation de l'islam, pour rendre la liberté aux esclaves, aider ceux qui sont endettés à s'acquitter de leurs dettes, assister ceux qui luttent pour la cause d'Allah, offrir des facilités à ceux qui voyagent et offrir des salaires à ceux qui sont employés à recueillir et à gérer ces fonds. (Surah An-Nisah Verset 60). L'islam a donc été le premier à instituer le « Welfare State » dans l'histoire de l'humanité.

Le Prophète Muhammad (s.a.w) a dit:

L'homme ne fait l'aumône d'une datte acquise par des moyens licites, sans que Allah ne la prenne de Sa main droite et la fructifie comme l'un d'entre vous élève son poulain ou sa chamelle, et (cette aumône) deviendra aussi valorisée qu'une montagne ou même plus grande. (M)

Le Prophète Muhammad (s.a.w) a dit qu'il y a sept personnes qu'Allah protégera de Son ombre le jour où il n'y aura plus d'autre ombre que la Sienne et il cite l'homme qui, faisant une aumône, la dissimule de sorte que sa main gauche ignore ce qu'a dépensé sa main droite. (B)(M).

Le Prophète Muhammad (s.a.w) a dit:

Chaque jour où le soleil se lève, Allah envoie deux anges qui disent d'une voix audible à tous les habitants des cieux et de la terre à l'exception des hommes et des jinns, disant: "Ô gens! Revenez à Allah et sachez que ce que vous donnez (en aumône) minime soit-il ou suffisant, est meilleur de ce qui est en abondance et fait oublier (les pauvres)."

Le soleil ne se couche pas avant qu'Allah n'envoie deux anges déclarer aux habitants de la terre qui les entendent sauf les hommes et les jinns disant:

« Grand Allah! Donne en compensation à celui qui dépense en aumône et détruis les biens de celui qui retient! »

HAJJ – LE PELERINAGE (A LA MECQUE)

Le pèlerinage annuel à la maison d'Allah (La Ka'aba) rassemble à la Mecque tous les Musulmans, venant des quatre coins du globe. C'est l'assemblée spirituelle de l'Islam par excellence, réunie dans la fraternité des âmes venues de par le monde pour accomplir le cinquième pilier de l'Islam. Tous ces pèlerins ont un seul but dans leur cœur, c'est de conquérir l'amour d'Allah de par sa glorification et son Unité ultime. Les rites du pèlerinage sont exécutés exactement comme au temps du Saint Prophète (s.a.w). Ce rassemblement est donc une expérience très émouvante et très impressionnante, n'ayant de parallèle dans aucune autre religion.

1. Abu Huraira (r.a) raconte que le Saint Prophète (s.a.w) a dit au cours d'un sermon:

Ô Gens! Allah a rendu le pèlerinage obligatoire pour vous et vous devez l'accomplir.

En entendant cela, quelqu'un demanda :

Doit-on le faire tous les ans, (Ô Envoyé d'Allah) ?

Le Saint Prophète (s.a.w) garda le silence. L'homme revint à la charge avec cette question trois fois, puis le Saint Prophète (s.a.w) répondit comme suit:

Si je disais oui, le pèlerinage (annuel) deviendrait obligatoire et vous n'aurez pas le courage de le faire.

Puis il continua comme suit:

Ne me demandez rien avant que je ne vous en parle. Ceux qui vous devancèrent furent détruits pour avoir posé trop de questions et pour n'avoir pas obéi à leurs prophètes. Lorsque je vous demande de faire une chose, vous devez vous exécuter au mieux de vos capacités ; et si je vous empêche de faire une chose, vous devez vous en abstenir. (*Bukhari*)

2. Abu Huraira (r.a) raconte que le Saint Prophète (s.a.w) a dit :

Lorsque l'un de vous accomplit le pèlerinage à cause de Dieu, il doit éviter les conversations inutiles et oiseuses, ni commettre des transgressions; alors il deviendra aussi innocent et pur qu'au jour où sa mère le mit au monde.

MOHAMMAD (S.A.W) – LE SAINT PROPHETE DE L'ISLAM

Le Saint Prophète (s.a.w) est né à la Mecque, une ville d'Arabie, le 20 Avril, 571 A.C. Son père, Abdullah, était mort quelques mois avant sa naissance. Il naquit donc orphelin. A l'âge de six ans, il perdit sa mère. Et son grand-père, Abdul Mottalib, le prit sous sa tutelle. Deux ans plus tard, le grand-père aussi mourut. Et l'enfant se trouva donc sous la protection de son oncle, Abou Talib.

Dès sa plus tendre enfance, il faisait preuve des manières les plus charmantes. Par comparaison aux autres enfants, Mohammad (s.a.w) n'aimait pas se plaindre à l'heure des repas. Il se tiendrait sagement dans un coin et mangerait avec plaisir tout ce qu'on lui donnait. A l'âge de vingt ans, il adhéra à une association dont les membres avaient à faire le serment de protéger toujours les opprimés. Il accomplit cette tâche fidèlement. Quand il apprenait qu'une personne avait subi un traitement injuste, il allait à son secours pour lui faire obtenir ses droits.

Alors qu'il était encore jeune, Khadija, une dame riche de la Mecque, lui confia ses transactions commerciales et l'envoya en Syrie avec une caravane, en compagnie de son esclave. Grâce à son honnêteté et à sa probité, la transaction rapporta un immense profit. En faisant un récit à Khadija, Maysara loua l'honnêteté et la gentillesse de Mohammad (s.a.w). Lorsqu'elle apprit cela, Khadija exprima le désir de l'épouser. Il accepta de prendre Khadija comme son épouse. A cette époque, elle avait 40 ans et Mohammad (s.a.w) avait 25 ans.

La Proclamation de la Prophétie :

Dieu éleva Mohammad (s.a.w) au rang de Prophète à l'âge de 40 ans. Il lui ordonna d'inviter les gens vers un seul Dieu et d'extirper l'idolâtrie. Les quatre premières personnes furent :-

- (1) Khadija bint Khuwaylid, son épouse
- (2) Ali ibn Talib, son cousin
- (3) Zaid, son esclave affranchi et fils adoptif
- (4) Abou Bakr (Abdullah Qunit), son ami.

Dieu a donné le nom « ISLAM » à la religion que Mohammad a apportée et il a appelé ses disciples « Les Musulmans » sur l'ordre de Dieu. Le Saint Prophète (s.a.w) se rendit en haut de la colline Safa et appela les tribus à tour de rôle par leur nom. Quand tout le monde se fut réuni, il s'adressa à eux en ces termes :- « Quraishs ! Si je vous disais que derrière cette colline, une grande et puissante armée se prépare à vous attaquer, me croiriez-vous ? » Ils répondirent tous d'une seule voix :- « Bien sûr, nous vous croirions, car nous vous avons toujours entendu dire la vérité ».

« Bien », dit-il, « Écoutez ! Je vous annonce la nouvelle que le châtiment de Dieu pèse presque sur vous. Croyez en Allah afin que vous soyez épargnés du châtiment ». En entendant cela, tout le monde se mit à rire et à se moquer de lui.

Au commencement, quelques-uns portèrent foi en lui. Ceux-ci eurent à subir diverses tortures. On les fit coucher au soleil brûlant. Liés avec des cordes, ils étaient traînés sur le sol afin de renoncer à la nouvelle religion. Les méchants Mecquois n'épargnèrent même pas le Saint Prophète (s.a.w) qui était la cible de tous leurs vilains desseins. Ils le raillèrent. Un jour quand il s'était prosterné au cours d'une prière, ils mirent les entrailles d'un chameau sur son dos. Une autre fois, quand il faisait sa prière dans la Ka'aba, ils lui passèrent un manteau autour du cou et le traînèrent. En dépit de ces persécutions, il continua à prêcher l'Islam sans se soucier de cela. Ces supplices et ces persécutions durèrent treize années sans répit. A la fin, le Prophète (s.a.w) reçut l'ordre de Dieu de quitter la Mecque et d'émigrer vers Médine où de nombreuses personnes avaient déjà accepté l'Islam.

La vie à Médine :

Il vécut dix ans à Médine. Pendant cette période, les Mecquois lancèrent plusieurs attaques contre les Musulmans. Ces derniers en sortirent vainqueurs. Quand le Saint Prophète (s.a.w) eût finalement remporté la victoire sur ses ennemis, il leur pardonna tous. Grâce aux bons enseignements de l'Islam, toute l'Arabie embrassa l'Islam de son vivant. Il est le seul de tous les Prophètes à avoir remporté un succès aussi éclatant. Le Saint Prophète (s.a.w) mourut en 632 A.C. Il fut enterré à Médine.

LE CALENDRIER ISLAMIQUE

Le Calendrier Islamique qui commence à partir de l'année où le Saint Prophète Mohammad (s.a.w) s'est émigré de la Mecque à Médine. Ce calendrier est basé sur les mois lunaires qui sont :

- | | |
|---------------------|-----------------|
| 1. Muharram | 7. Rajab |
| 2. Safar | 8. Chabân |
| 3. Rabi-ul-Awwal | 9. Ramadân |
| 4. Rabi-ul-Akhar | 10. Shawwal |
| 5. Djamadioul Awwal | 11. Zil Qua'dah |
| 6. Djamadioul Akhar | 12. Zil Hiddjah |

L'année lunaire est de dix jours plus courte que l'année solaire. C'est pourquoi la fête d'Eid tombe dix jours plus tôt chaque année solaire.

Aussi, il est bon de savoir que le nom de chaque mois rappelle un évènement ou un fait qui s'est produit en différents mois. Nous citons ici quelques exemples :

- (1) Moharram qui signifie sacré, fut appelé ainsi car les pillages et les guerres étaient interdits pendant ce mois.
- (2) Râbi qui signifie automne, fut appelé ainsi car cette saison s'étendait durant les pénibles mois de Râbi.
- (3) Ramadân qui signifie chaleur correspondant à la période de l'année où la chaleur était si torride que la terre se desséchait.
- (4) Zil-Hiddjah qui signifie pèlerinage fut appelé ainsi pour la simple raison que c'était durant cette période qu'on accomplissait le pèlerinage.

« De par sa nature même, l'homme a tendance à oublier ; seule la situation présente retient toute son attention et son intérêt, il est le fils de présent ».

Pourtant, si on s'efforçait de méditer sur les jours passés, on constaterait que l'on n'a rien préparé sérieusement pour l'au-delà. Qu'Allah nous permette à tous de méditer sur nos actes passés, et d'en tirer des leçons pour agir mieux aujourd'hui et demain. Amine.

LA SOUNNAH ET LE HADICE

La Sounna :

Venant après le Saint Coran, la sounna (la pratique du Saint Prophète (s.a.w) guide les musulmans dans leur religion. La sounna est la coutume du Saint Prophète ou l'explication et l'application des injonctions du Saint Coran dans la vie du Saint Prophète (s.a.w) ; Par exemple, le Saint Coran ordonne l'observation de la prière, mais il ne fixe pas explicitement le nombre de Raka'ats pour chaque prière différente. Mais la coutume explique cela clairement ainsi que toutes les autres injonctions du Saint Coran. C'est une erreur de considérer la sounna (la coutume) et le Hadice (la tradition) comme étant la même chose.

Car les hadiths furent recueillis 100 ou 150 ans après la mort du Saint Prophète (s.a.w) tandis que la sounna vit le jour avec chaque injonction qui était révélée dans le Saint Coran. Après le Saint Coran, la plus grande bénédiction que les Musulmans ont eu est la sounna. Le Dieu Tout-Puissant et le Saint Prophète (s.a.w) n'avait charge que de deux choses :-

1. Dieu fait connaître Sa volonté au monde par le truchement de Sa parole (Le Saint Coran).
2. Le Saint Prophète (s.a.w) expliqua les injonctions Coraniques d'une façon pratique. Ainsi, le Saint Prophète (s.a.w) mit les injonctions en pratique et par sa sounna, simplifia les problèmes difficiles et compliqués.

Le Hadice occupe le troisième rang dans la loi islamique. Il éclaire plusieurs points historiques et aide à appliquer les principes généraux du Saint Coran à des circonstances particulières. Il joue le rôle d'un serviteur dans sa relation avec le Saint Coran **qui** est la parole de Dieu, tandis que la sounna est le mode de vie pratique enseigné par le Saint Prophète (s.a.w) et le Hadice est un témoin auxiliaire pour la sounna.

Le Hadice :

Les Hadices sont les dires du Saint Prophète (s.a.w). Le Saint Prophète (s.a.w) a dit que celui qui apprendra quarante de ses dires (Hadices) sera élevé par Dieu comme un Fakih le jour du jugement, et le Saint Prophète (s.a.w), intercèdera en sa faveur.

En voici quelques hadices :

1. Sauvez-vous de l'enfer même en donnant un morceau de datte.
2. Le paradis se trouve aux pieds de la mère.
3. La médisance est pire que le crime.
4. La meilleure œuvre aux yeux d'Allah est celle faite régulièrement quoique petite soit-elle.
5. C'est un péché que d'abandonner la prière.
6. Le peu qui suffit à vos besoins est meilleur que l'abondance qui vous éloigne de Dieu.
7. Celui qui reprend sa donation ressemble à celui qui ravale ce qu'il a vomi.
8. Celui qui parle sans réfléchir peut se trouver dans des ennuis.
9. Nul d'entre vous ne peut être un vrai croyant s'il ne m'aime pas plus que ses parents et enfants et plus que tout le monde.
10. Celui qui n'a pas d'affection pour les petits et ne reconnaît pas le droit des aînés n'est pas des nôtres.
11. L'homme devient l'ami de celui qu'il aime.
12. Celui qui connaît sa propre valeur ne périt jamais.
13. Celui qui se repent est comme celui qui n'a point péché.
14. Le meilleur d'entre vous est celui qui apprend le Coran et l'enseigne aux autres.
15. Respectez vos enfants et donnez-leur une bonne éducation.
16. Il y a deux expressions qui sont faciles à dire et qui, cependant, pèsent beaucoup et sont très chères à Dieu. Ce sont :

(a) *Soubhaanallaahi wa bihamdéhi*

(b) *Soubhan Allah hil Azeem.*

AHMAD (A.S) – LE MESSIE PROMIS

Dieu a envoyé Hazrat Mirza Ghulam Ahmad (a.s) comme le Messie Promis et Mahdi de cette époque. Il était né le 13 Février 1835, à Qadian. Son père voulait le mettre sur la voie matérielle, mais comme Ahmad était penché vers la religion, il passait la plupart de son temps à étudier le Saint Coran et à méditer.

En 1876, son père Mirza Ghulam Murtaza mourut. Après cela, Ahmad prit la défense de l'islam contre les attaques Chrétiens et des Aryas. C'est à cette époque qu'il écrivit le « Brahinié-Ahmadiyya », un chef-d'œuvre sur l'islam, où il démontra la supériorité de l'islam sur toutes les autres religions.

A l'âge de quarante ans, Dieu lui fit l'honneur de sa parole et le désigna pour régénérer le monde. Plus tard, il reçut l'ordre de prendre le bai'at, c'est-à-dire, le serment d'allégeance. Il prit le premier bai'at à Ludhiana le 23 Mars 1889. Au début de 1891, il revendiqua d'être le Mahdi dont la venue avait été annoncée par le Saint Prophète Mohammad (s.a.w). Il fit comprendre que Jésus, le fils de Marie est mort et que Dieu a fait de lui-même le Messie Promis. En apprenant cela, les Musulmans et les Chrétiens soulevèrent un tollé et déclenchèrent une vive opposition contre lui.

Par conséquent, on l'accuse d'apostasie. Ses disciples furent persécutés. On fit contre lui les pires accusations. Mais Dieu le protégea contre tous les mauvais desseins de ses ennemis. Afin de prouver la véracité et la supériorité de l'islam, il écrivit environ quatre-vingt livres. Il mourut le 26 Mai 1908, à Lahore et fut enseveli au cimetière de Bahisti Maqbara à Qadian. Ceux qui croient en lui sont appelés les Musulmans Ahmadistes.

